Association Syndicale de la Rivière du Loiret



Conseil Syndical du 23 mai 2023

Ordre du jour dans la convocation en annexe.

Présents : Claude LANCRENON, Bernard LELEU, Didier CHATELLIER, Sébastien FOURAGE, Jean Claude BENNERY, Françoise ABSOLU, Guy TOUCHARD, Raphaël RAMETTE, Jérôme RICOU, Michel LECLERCQ, Denis FOURNIER, Gérard DENIS, Fernand GOURLOT, Olivier NIOCHE.

Absents excusés : Stéphanie RAMETTE (pouvoir à Raphaël RAMETTE), Michel KLINGEMANN (pouvoir à Bernard LELEU), Jack NIOCHE, Jean Paul IMBAULT, Philippe BALIN.

Participants à titre consultatif : Hugo LEPETIT et Sylvain PINAULT (permanents de l'ASRL)

Claude LANCRENON en tant que président ouvre la séance à 18 : 30 et rajoute à l'ordre du jour un point sur les pollutions récentes.

Approbation du compte-rendu du conseil syndical du 21 mars 2023

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Natur'Adapt

Hugo Lepetit présente à nouveau la démarche Natur'Adapt. Une première réunion va avoir lieu le 30 mai afin d'expliquer plus en détail l'intérêt d'une telle démarche. Il fait un appel auprès des syndics pour avoir des participants supplémentaires.

Point financier

Le président présente le budget supplémentaire 2023.

CHAPITRE	LIBELLE DE COMPTE	CHARGES	PRODUITS
001	Reprise des excédents d'investissement (001)		25 798,15€
002	Reprise des excédents de fonctionnement (002)		133 267,76€
21	Matériel et outillage de voirie (2157)	25 798,15€	
011	Fournitures non stockables (6061)	400€	
011	Achat de prestation de service (6042)	10 000€	
011	Achat de matériel, équipements et travaux (605)	1 100€	
011	Matériel roulant (61551)	1 000€	
011	Autres primes d'assurances (6168)	800€	
011	Maintenance (6156)	4 800€	
011	Entretien rivière (615211)	108 667,76€	
012	Impôts, taxes sur rémunération (631)	500€	
012	Personnels non titulaire (6413)	5 000€	
65	Formation (6535)	1 000€	
	TOTAL	159 065,91€	159 065,91€

Le budget supplémentaire est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Le Président propose au conseil Syndical l'achat d'une nouvelle tronçonneuse pour en remplacer une vieillissante.

Il propose un accord de principe sur un budget de 1 100 € pour l'achat de la tronçonneuse. L'achat sera fait sur l'exercice 2023 sur le chapitre d'investissement 21 – Immobilisations corporelles.

Après en avoir débattu, le conseil syndical accepte à l'unanimité.

Pollutions

Récemment la rivière a été victime de deux cas de pollution :

- L'une au niveau de la STEP Orléans-La Source : Environ 400m3/h ont été déversés dans la rivière durant plusieurs jours du fait d'un bouchon au niveau du collecteur des eaux usées. C'est la STEP elle-même qui a alerté l'ASRL, cependant les prélèvements demandés n'ont pas été fait à temps pour pouvoir déterminer le réel impact sur le milieu.
- L'autre a eu lieu dans le bras des montées le 21 mai : Il s'agit d'une pollution aux hydrocarbures d'origine inconnue ayant nécessité l'intervention des pompiers avec pose d'un barrage flottant. Le lundi 22 mai toute trace de la pollution avait disparu.

Un syndic demande à ce que l'ensemble des syndics soit prévenus lorsque des pollutions arrivent.

Curage des bancs de sables entre la confluence du Dhuy et le pont Cotelle

Pour rappel, dans le cadre du curage des bancs de sable, la ville d'Olivet propose la création d'une banquette au droit du « Tertre » propriété de Gérard Barbier. Cette banquette amène à un rétrécissement important de la rivière. L'ASRL ainsi que le propriétaire ont refusé cette proposition.

Suite à une réunion sur place, une nouvelle proposition doit être faite par le bureau d'étude. Dans l'idéal le projet sera un retalutage en pente douce et les sédiments restants seront utilisés pour combler le fossé du Tertre. Le chantier est reporté d'un an, en septembre 2024.

Question diverses

- Abaissement du déversoir de Jargeau : Un syndic alerte sur l'abaissement du déversoir de Jargeau. Une consultation publique est actuellement en cours, il invite les autres syndics à se renseigner car ce chantier aura des conséquences sur le Val. Une réunion publique aura lieu le jeudi 25 mai à Jargeau.
- Ville de St Pryvé : Raphaël RAMETTE informe les syndics sur plusieurs sujets :

Les travaux de construction du projet Val Ouest ont commencé.

Dans le cadre de l'étude sur les crues menée par la Métropole, 2 ouvrages hydrauliques supplémentaires sont préconisés sur les Tacreniers.

Monsieur Nioche ayant vendu sa propriété, il serait opportun pour l'ASRL de rencontrer le nouveau propriétaire du fait des nombreuses vannes présentes sur le terrain.

Claude LANCRENON clôture la séance à 20h00.

Le président de séance Claude LANCRENON Le secrétaire de séance Hugo LEPETIT